



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 22 octobre 2009 — N° 64

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Pigeon (Charlesbourg) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise des centres de loisirs communautaires.

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant la Journée nationale de l'action communautaire.

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration concernant la Journée de visibilité de l'action communautaire.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration concernant Mme Monique Châteauvert.

M. Grondin (Beauce-Nord) fait une déclaration concernant les élections municipales.

22 octobre 2009

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration concernant le premier anniversaire de l'Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.

Mme Malavoy (Taillon) fait une déclaration concernant les 50 ans du Conseil canadien des aveugles de Longueuil.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, M. Pigeon (Charlesbourg) fait une déclaration concernant le 25^e anniversaire de l'Association des malentendants québécois.

M. Dufour (René-Lévesque) fait une déclaration concernant Mme Micheline Ancil.

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant Les Violons du Roy.

À 9 h 58, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

22 octobre 2009

Les travaux reprennent à 10 h 09.

Moment de recueillement

Dépôts de rapports de commissions

M. Kotto (Bourget) à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 20 et 21 octobre 2009, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et d'autres dispositions législatives.

(Dépôt n° 830-20091022)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'une proposition de motion sans préavis concernant la décision rendue par la Cour suprême du Canada sur la loi 104.

(Dépôt n° 831-20091022)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par Mme Marois (Charlevoix) et chef de l'opposition officielle, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

22 octobre 2009

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige une commission d'enquête publique et indépendante portant sur l'ensemble de l'industrie de la construction au Québec.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 47 en annexe)

Pour : **50** Contre : **62** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Béchar, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques, M. Bérubé (Matane) et M. Deltell (Chauveau) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite M. Patrice Brisebois pour les 1009 matchs en saison régulière et les 98 matchs en séries éliminatoires qui ont marqué sa carrière dans la Ligue nationale de hockey, et qu'elle souligne son engagement et son implication sociale, notamment auprès des jeunes du hockey mineur et de l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Marois, chef de l'opposition officielle, présente une motion concernant la décision rendue par la Cour suprême du Canada sur la loi 104; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

22 octobre 2009

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 56, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant la certification de certaines ressources offrant de l'hébergement;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et la Loi sur les cours municipales concernant la sécurité dans les tribunaux judiciaires;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé « Le Québec et les changements climatiques : Quelle cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020? »;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et d'autres dispositions législatives;

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin d'informer les membres sur les mandats à venir et sur les incidences de la réforme parlementaire;
- la Commission de l'administration publique se réunira concernant l'audition portant sur les interventions en matière d'habitation: en séance publique afin d'entendre le président-directeur général de la Société d'habitation du Québec, la présidente du conseil d'administration de la Société d'habitation du Québec, le directeur général de l'Office municipal d'habitation de Montréal, et le directeur général de l'Office municipal d'habitation de Lévis; puis en séance de travail afin de statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite de l'audition;

22 octobre 2009

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin d'organiser ses travaux et de statuer sur une proposition de mandat d'initiative sur la question de l'indexation des régimes de retraite des secteurs public et parapublic.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 30 octobre 2009, Mme Bouillé (Iberville) s'adressera à M. Béchar, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le chapitre agricole de l'Accord sur le commerce intérieur ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 55, Loi concernant la mise en œuvre du neuvième protocole de modification de l'Accord sur le commerce intérieur.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 21 octobre 2009, sur la motion de Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, proposant que le principe du projet de loi n° 44, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance, soit maintenant adopté.

22 octobre 2009

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 27 octobre 2009, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 12 h 33, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente,, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 27 octobre 2009, à 13 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES

22 octobre 2009

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion proposée par Mme Marois (Charlevoix) et chef de l'opposition officielle, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant une commission d'enquête publique et indépendante portant sur l'ensemble de l'industrie de la construction au Québec :

(Vote n° 47)

POUR - 50

Aussant	Cousineau	Lemay	Richard
Beaudoin	Curzi	Malavoy	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
<i>[Mirabel]</i>			
Beaudoin	Deltell	Maltais	Robert
<i>[Rosemont]</i>	Doyer	Marceau	Roy
Bédard	Drainville	Marois	Simard
Bergeron	Dufour	McKay	<i>[Richelieu]</i>
Bérubé	Ferland	Pagé	St-Arnaud
Blanchet	Gaudreault	Pelletier	Traversy
Bonnardel	<i>[Jonquière]</i>	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Tremblay
Bouchard	Gauvreau	Pelletier	Trottier
Caire	Girard	<i>[Rimouski]</i>	Turcotte
Champagne	Hivon	Picard	Villeneuve
Charette	Kotto	Poirier	
Cloutier	Leclair	Ratthé	
	Léger	Richard	
		<i>[Duplessis]</i>	

CONTRE - 62

Arcand	Chevarie	James	Paradis
Auclair	Corbeil	Kelley	Pigeon
Bachand	Courchesne	L'Écuyer	Reid
<i>[Arthabaska]</i>	D'Amour	Lehouillier	Rotiroti
Bachand	Diamond	Lessard	Simard
<i>[Outremont]</i>	Drolet	MacMillan	<i>[Dubuc]</i>
Beauchamp	Dubourg	Mamelonet	Sklavounos
Béchar	Dupuis	Marcoux	St-Amand
Bergman	Dutil	Marsan	St-Pierre
Bernard	Gagnon-Tremblay	Matte	Thériault
Billette	Gaudreault	Ménard	Tomassi
Blais	<i>[Hull]</i>	Moreau	Vallée
Bolduc	Gautrin	Morin	Vien
Carrière	Gignac	Normandeau	Weil
Charbonneau	Gonthier	Ouellette	Whissell
Charest	Hamad	Ouimet	
Charlebois	Huot	Paquet	